

Réaction à la décision du Parquet général de faire appel du Jugement

Alcentra exprime sa surprise et sa vive préoccupation pour le futur du Groupe BVA et le devenir de ses employés.

Le tribunal de commerce de Toulouse a jugé que l'offre d'Alcentra était la mieux à même de garantir l'avenir de l'entreprise ainsi que celui de ses employés, fournisseurs et clients. La décision du tribunal a été prise à l'issue d'un processus approfondi, objectif et transparent. L'appel de cette décision prolonge la période d'incertitude et met en jeu des centaines d'emplois. Il compromet le futur du Groupe BVA dont la trésorerie a été durement éprouvée par le redressement judiciaire et dont les opérations souffriront de son prolongement.

Alcentra était et reste prête à prendre le contrôle de BVA et à soutenir financièrement le groupe afin d'en préserver les emplois et de le replacer sur le chemin de la croissance, conformément à la décision du tribunal de commerce de Toulouse.